

**Collignon Sophie, Demarez Léa, Perrette Fanny, Reutenauer Laura, Rigolot Raynald, Voisin Maëlle, 2021, *La forêt de Haye, protection d'un patrimoine remarquable*. Nancy, Edition de La Gazette lorraine et FLORE 54, 168 p. + une carte établie au 1/35000°. Préface de CharElie Couture. 15 euro, [rrflore54@wanado.fr](mailto:rrflore54@wanado.fr).**

Aux portes de Nancy, le massif de Haye couvre 11 400 ha qui, pour l'essentiel, reposent sur les sols minces et filtrants issus de la dalle bajocienne traversée de profonds vallons secs. Ce fleuron forestier, est un cadre valorisant, un poumon pour la cité aux Portes d'Or. Son récent classement en forêt de protection (2018) est le résultat de douze années d'efforts<sup>1</sup> prodigués par les associations, ce qui représentait un dossier de 45 kg de documents. Ce statut conforte la pérennité sylvicole déjà favorisée par la répartition statutaire des bois : 6 400 ha de forêt domaniale (56%), 3 600 ha de forêts appartenant aux collectivités (31,5%), un solde de 1 400 ha émiétté entre environ 2000 propriétaires privés. Désormais, et à l'initiative de l'association FLORE 54, ce beau massif cerné par le tracé de la boucle de la Moselle redessinée après sa capture éclairée par le géomorphologue Davis a l'avantage de disposer de sa monographie. Ceci est suffisamment rare pour être souligné.

Après le passage de l'ouragan Lothar (26 décembre 1999)<sup>2</sup>, l'aspect, la phytosociologie et l'architecture du peuplement sont totalement bouleversés par un taux de destruction très élevé, aggravé par l'âge des futaies très régulières et leur exposition plein vent. La dalle filtrante formée de calcaires à entroques, et à polypiers, la diversité des expositions des vallons encaissés, la variété sélective des formations superficielles (alluvions anciennes, limons) et des placages expliquaient la dominante des hêtraies-chênaies stationnelles, imposantes, ressemblant à des cathédrales mais au final fort vulnérables. Le modèle de la futaie régulière avait été conduit et surveillé par des générations d'élèves de l'école forestière qui y pratiquaient leurs exercices et expérimentations sous la tutelle de professeurs de grande renommée (Lorentz, Boppe, Nanquette, Guyot). Parmi les illustres élèves, il faut citer le Japonais H. Takashima (1850-1931) qui fut un contemporain des artistes de l'Ecole Art Nouveau et l'américain G. Pinchot (1865-1946), fondateur de l'école forestière de Yale et de l'US Forest Service.

Ce volume est à la fois bien renseigné, militant, didactique, accessible au plus grand nombre et soigneusement illustré. Il est le fruit du travail ou de la collaboration de quatre-vingt-trois partenaires issus d'horizons très variés : forestiers, botanistes, géologues, géographes, historiens, entomologistes, photographes, etc. Il est structuré autour de quatre entrées : les paysages (p. 24-41), la biodiversité, la faune et la flore (p. 42-97), l'écosystème forestier et la gestion du massif (p. 98-135), enfin les histoires plurielles et l'archéologie du site redécouvert grâce à une mission de balayage LIDaR (p.136-161)<sup>3</sup>. Ce balayage a permis d'inventorier 68 km de linéaires parcellaires, d'identifier quatre-vingt-cinq habitats, des fours et des excavations de nodules de fer fort. Ce volume est terminé sur quelques conseils et

---

<sup>1</sup> Husson J.-P., 2009, « Le classement en forêt de protection du massif de Haye ». Nancy, *Revue Géographique de l'Est*, <http://rge.revues.org/1872>

<sup>2</sup> *Revue Géographique de l'Est*, 2000, n° 3, L'ouragan du 26 décembre dans l'Est de la France, p. 12-49.

<sup>3</sup> Georges-Leroy M., Bock J., Dambrine E., Dupouey J.-L., 2009, "Le massif forestier, objet pertinent pour la recherche archéologique. L'exemple du massif forestier de Haye ». *Revue géographique de l'Est*, 2-3, <http://rge.revues.org/1931>.

recommandations. L'ensemble est porté par un questionnement pratique formulé en deux temps : d'abord la forêt approchée comme objet patrimonial et une ressource durable, ensuite la spécificité du massif à promouvoir et protéger sur une marge urbaine dense. Cette forêt exerce de nombreuses externalités positives à comptabiliser. Elle filtre l'air. Elle épure l'eau mais on doit prendre en compte les cavités, circuits, gouffres, fontaines qui forment pour l'essentiel un karst de surface. A cet héritage, il faut ajouter le legs minier, les réseaux abandonnés dans les concessions de minerai de fer et les fontis.

L'étude paysagère porte plusieurs problématiques intéressantes, en particulier le couple associant les vignes du passé pré phylloxérique et les lisières, les friches et pelouses sèches périphériques qui abritent des espèces bio indicatrices de premier plan comme l'alouette Lulu, les vallons froids et leurs érableaies-frênaies, avec des fonds tapissés d'ail des ours et bien sûr la place menacée du hêtre.

Les pages consacrées à la biodiversité ordinaire ou exceptionnelle offrent de très belles descriptions sur le vivant végétal et animal, en particulier sur le monde des insectes. La carte (p. 44) des sites inventoriés (ZNIEFF), mis en réseau (Natura 2000), classés, protégés (ENS du vallon de Bellefontaine, RBI à l'amont des Fonds de Montvaux) montre tout le travail accompli depuis une génération pour favoriser la transformation du massif en un kaléidoscope disposant d'une canopée irrégulière, ponctuée de trouées. Cette diversité est attestée par la présence d'essences thermophiles, par exemple le chêne pubescent installé sur les éboulis de Maron. Sont mentionnées les plantes obsidionales amenées avec les guerres (potentille droite) et les plantes conservées *in situ* après l'abandon des finages de l'Antiquité tardive (groseillier).

Sauf exception (par exemple les RBI, réserve biologique intégrale), la protection doit cohabiter et épauler l'aménagement, la gestion et le suivi des peuplements. Il s'agit de produire des bois, de réaliser des récoltes faciles à vidanger, de créer des architectures résilientes et des peuplements capables de s'adapter aux changements qui s'amorcent et s'accompagnent de sévères pandémies. Sont expérimentés des îlots de vieillissement pour conserver des arbres au-delà de l'âge de la coupe et des îlots de sénescence, avec des arbres secs sur pied, puis effondrés pérennisant la présence des xylophages.

La dernière partie du livre est intitulée « Histoire plurielle ». Elle désigne une aventure faite de *continuum* mais aussi de ruptures (le passage de Lothar), de dégradations (le repli agraire par le défrichement du plateau sous l'Antiquité tardive puis son abandon à partir du haut Moyen Age) et enfin d'effort de conservation (la préservation du massif pour le plaisir cynégétique des ducs). En 1608, Charles III fait établir la première carte du massif et son découpage par des chemins conçus pour organiser la chasse à courre<sup>4</sup>. Le massif fut également percé par les routes du temps des Lumières (fonds de Toul sur le site des Baraques)<sup>5</sup>. Après 1871, la surface est trouée par les constructions des forts voulus par le général Séré de Rivières pour défendre Toul. Il s'agit de l'Eperon à Frouard, de Villers-le-Sec, de Pont-Saint-Vincent. Enfin, après 1945, 500 ha sont arrachés au cœur du massif pour y créer une base de l'OTAN (NOD) devenue le parc de Haye.

---

<sup>4</sup>Guiot N., 1959, « La forêt de Haye aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles ». Nancy, *Annales de l'Est*, 4, p. 283-312.

<sup>5</sup> Rochel X., Hecker A., Husson J.-P., 2020, « Les tranchées routières dans la France de l'Est au XVIII<sup>e</sup> siècle. Contribution géohistorique à la question de l'insécurité rurale. » Caen, *Histoire et sociétés Rurales*, 53, 1, p. 57-82.

Au final, ce livre révèle un bel exemple de gouvernance pour établir avec les citoyens un projet de qualité pour bien aménager et ménager le territoire dont nous sommes seulement usufruitiers.

Jean-Pierre Husson, UL.